

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Préfecture

Direction de la  
citoyenneté et de  
l'action locale

Bureau de la  
citoyenneté

Nancy, le

07 JUIN 2019

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames et messieurs les maires du  
département

En communication à messieurs les sous-  
préfets

Affaire suivie par : Odile SBUTTONI  
Tél. 03 83 34 27 55  
Courriel : pref-dcal3@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Objet** : Recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi visant à affirmer **le caractère de service public national de l'exploitation des aérodrômes de Paris**

**PJ** : 1

Le Conseil constitutionnel a déclaré recevable la proposition de loi **visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodrômes de Paris**, dans le cadre de la procédure du référendum d'initiative partagée, institué en 2015, permettant aux parlementaires et aux électeurs de soutenir des propositions de loi en vue de les soumettre au référendum.

Cette proposition de loi doit désormais recueillir le soutien d'au moins un dixième des électeurs pour pouvoir être soumise à référendum.

Les électeurs pourront ainsi être amenés à déposer leurs soutiens selon plusieurs modalités :

- soit directement sur le site internet du Gouvernement <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>
- soit par l'intermédiaire d'une borne d'accès reliée au site Internet susvisé et installée dans les communes les plus peuplées de chaque canton du département
- soit sur support papier (formulaire CERFA ci-joint) déposé dans l'une des communes les plus peuplées de chaque canton du département

Les communes concernées par ce dispositif en Meurthe-et-Moselle sont les suivantes :

Commune	Code commune	Code postal	Canton
BACCARAT	54039	54120	BACCARAT
DIEULOUARD	54157	54380	ENTRE SEILLE ET MEURTHE
JARNY	54273	54800	JARNY
JARVILLE-LA-MALGRANGE	54274	54140	JARVILLE-LA-MALGRANGE
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY	54300	54410	GRAND COURONNÉ
LIVERDUN	54318	54460	LE NORD-TOULOIS
LONGWY	54323	54400	LONGWY
LUNEVILLE	54329	54300	LUNÉVILLE 1 et 2
MAXEVILLE	54357	54320	VAL DE LORRAINE SUD
MONT-SAINT-MARTIN	54382	54350	MONT-SAINT-MARTIN
NANCY	54395	54000	NANCY 1, 2 et 3
NEUVES-MAISONS	54397	54230	NEUVES-MAISONS
PONT-A-MOUSSON	54431	54700	PONT-À-MOUSSON
SAINTE-MAX	54482	54130	SAINTE-MAX
TOUL	54528	54200	TOUL
VAL DE BRIEY	54099	54150	PAYS DE BRIEY
VANDOEUVRE-LES-NANCY	54547	54500	VANDOEUVRE-LÈS-NANCY
VEZELISE	54563	54330	MEINE AU SAINTOIS
VILLERS-LES-NANCY	54578	54600	LAXOU
VILLERUPT	54580	54190	VILLERUPT

Les usagers de votre commune désireux de soutenir cette proposition référendaire devront être orientés soit vers le site Internet du Gouvernement <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> soit vers la commune la plus peuplée de votre canton mentionnée dans le tableau ci-dessus.

Je vous remercie pour votre implication dans ce dispositif destiné à favoriser la participation démocratique de nos concitoyens.

Pour toute question je vous invite à contacter mes services du bureau de la citoyenneté par courriel : [pref-dcal3@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:pref-dcal3@meurthe-et-moselle.gouv.fr) ou par téléphone au 03.83.34.26.26.

Le Préfet,



Eric FREYSSELINARD